

BP COIFFURE

FORMATION
FINANCÉE
à 100 % ⁽¹⁾



Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié, apte à gérer une entreprise. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle. Il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ

4

FORMATION
DIPLOMANTE

PRÉREQUIS

Être titulaire du
CAP métiers de la
coiffure

DURÉE
2 ANS

ÉLIGIBLE AU
CPF

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- BM Coiffure (niveau 5)
- BTS Métiers de la coiffure (niveau 5)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Coiffeur/coiffeuse
- Styliste/visagiste
- Gérant / chef d'entreprise

Aide aux
entreprises
jusqu'à
6000€

OBJECTIFS

- Accueil et conseil de la clientèle
- Réalisation de nouvelles coiffures élaborées
- Adaptation de postiches et perruques
- Modification de la couleur (coloration/ décoloration)
- Gestion des stocks, vente de prestations de services et de produits
- Gestion du planning, animation et gestion du personnel
- Gestion administrative et financière de l'entreprise

PROGRAMME

- Création, couleur, coupe, coiffage
- Modification durable de la forme d'une coiffure
- Coiffure événementielle ou coupe homme et entretien du système pilo-facial
- Vente/ conseil
- Management d'un salon de coiffure
- Arts appliqués à la profession
- Expression française et ouverture sur le monde
- Langue vivante (anglais)

Date d'enregistrement de la certification : 13/04/2011



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 6886 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**

154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00